

Aperçu de la gestion de fonds

Il n'est jamais trop tôt de constituer des réserves pour la retraite

Constituez-vous des réserves financières pour plus tard afin ne pas devoir y regarder à deux fois avant de pouvoir dépenser de l'argent à la retraite? Le système de prévoyance suisse vous facilite la tâche grâce à l'avantage fiscal dont vous pouvez bénéficier pour le 3^e pilier. Profitez de notre fonds de prévoyance à gestion active! Découvrez-en les avantages dans l'entretien que nous avons mené avec le gestionnaire du fonds. En plus, notre plan d'épargne en fonds de placement se charge des versements réguliers pour vous.



GESTIONNAIRE DE FONDS

Andreas Bentzen

Senior Portfolio Manager



Andreas Bentzen a plus de 20 ans d'expérience dans les placements, notamment auprès de l'ancienne banque privée Notenstein / Wegelin et de la grande banque UBS. Il travaille depuis 2014 comme Senior Portfolio Manager chez Vontobel Asset Management. Spécialisé dans les investissements mixtes durables, il assume la responsabilité de la gamme de fonds Raiffeisen Futura – Pension Invest, qui comptait fin août 2023 environ 7,3 milliards de francs suisses d'actifs de la clientèle. Andreas est membre de la boutique Vescore de Vontobel, qui associe de manière profitable les avantages d'une gestion de portefeuille active à ceux d'une gestion de portefeuille cohérente.

Monsieur Bentzen, la prévoyance volontaire dans le 3^e pilier est intéressante sur le plan fiscal. Quels avantages complémentaires un fonds de prévoyance propose-t-il?

Tout un chacun qui constitue sa prévoyance au moyen d'un fonds de placement peut, contrairement à un simple compte de prévoyance, tirer profit de l'évolution des marchés financiers. Ces derniers sont certes soumis à des fluctuations imprévisibles, comme tous les placements. Mais avec le fonds de prévoyance Raiffeisen Futura – Pension Invest, ce risque est limité. D'une part, il est soumis à des directives de placement strictes en vertu de la loi suisse sur la protection des capitaux de prévoyance. Comme le veut le label Futura, il investit de manière durable, ce qui réduit les risques liés aux enjeux d'avenir pour l'environnement, la société et l'économie. Par ailleurs, il constitue un mix judicieux de nombreux titres individuels haut de gamme provenant de plusieurs catégories de placement, ce qui permet de compenser les éventuelles fluctuations de cours. Enfin, il aligne si nécessaire la composition du portefeuille aux nouvelles conditions du marché. Grâce à cette flexibilité, il peut maîtriser à tout moment ses prescriptions en matière de risque et profiter d'opportunités de marché intéressantes.

Dans quoi et selon quelle stratégie est-ce que le fonds Raiffeisen Futura – Pension Invest investit?

Le fonds Raiffeisen Futura – Pension Invest investit dans des obligations et des actions d'entreprise et d'Etat du monde entier qui doivent répondre à une qualité irréprochable en termes financiers et de durabilité. Les investisseurs ont quatre stratégies à choix: «Yield», «Balanced», «Growth» et «Equity». Les objectifs de placement associés sont les suivants: Revenus, Equilibre, Croissance ou Actions. La principale différence réside dans la taille de la part des actions.

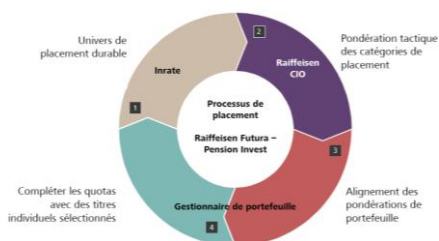
Alors, qui choisit quelle stratégie? Cela dépend du rendement que l'investisseur envisage, de la durée pendant laquelle il veut investir son argent et du risque qu'il est prêt à prendre et qu'il peut assumer. Plus la part d'actions de la stratégie est importante, plus le potentiel de rendement est élevé, mais aussi le risque. Cela signifie que l'investisseur peut également résister à des fluctuations de valeur à la hausse ou à la baisse plus marquées. Cette tendance en zigzag tend à s'atténuer au fil des années à mesure que les cours des actions retrouvent leur niveau moyen. Par conséquent, pour choisir une stratégie de prévoyance, la règle suivante s'applique: plus l'exposition aux actions est importante, plus il doit s'écouler d'années entre le moment de l'investissement et celui du départ à la retraite. Aux yeux de la jeune génération, la question de la retraite ne se pose pas dans l'immédiat, mais plus tôt les jeunes commencent à constituer une réserve pour la retraite, moins ils seront limités dans le temps.

Comment le portefeuille concret est-il créé? Pour le fonds Raiffeisen Futura – Pension Invest, trois partenaires sont impliqués dans le processus de placement comprenant quatre étapes: Dans un premier temps, l'agence de notation suisse indépendante Inrate définit l'univers de placement durable Futura. Comme elle place sa barre de qualité très haut pour les aspects environnementaux, sociétaux et de gouvernance, connus sous l'abréviation «ESG», seuls les débiteurs et les entreprises ayant un rating de durabilité supérieure à la moyenne parviennent à figurer sur la liste de sélection restreinte pour le fonds Raiffeisen Futura – Pension Invest. Dans un deuxième temps, l'équipe CIO de Raiffeisen détermine l'allocation tactique pour chaque catégorie de placement en fonction de ses évaluations des marchés financiers. Ensuite, dans un troisième temps, c'est à moi d'entrer en matière et d'aligner les pondéra-



GRAPHIQUE SUR LE THÈME

Processus de placement: 3 partenaires – 4 étapes



Source: Vontobel Asset Management. Situation: septembre 2023.



COMMENT

le plan d'épargne en fonds de placement fonctionne-t-il?

Grâce au plan d'épargne en fonds de placement, vous sélectionnez un ou plusieurs fonds selon l'objectif et l'horizon de placement que vous vous êtes fixés et en fonction du montant que vous souhaitez investir régulièrement. Etant donné que la valeur du fonds fluctue, vous acquérez plus ou moins de parts de fonds au moment du versement. Les fluctuations des prix se compensent en général sur la durée. En fin de compte, vous achetez au prix moyen lissé.



NOTA BENE

Détails sur la durabilité

Les fiches d'information qui sont mises à jour mensuellement et portent sur les quatre stratégies de placement du fonds Raiffeisen Futura – Pension Invest renseignent non seulement sur l'évolution de la valeur, les données sur les risques, l'allocation du portefeuille et les chiffres clés, mais aussi sur les ratings de durabilité, les émissions de gaz à effet de serre et l'impact des positions du fonds par rapport aux objectifs de durabilité des Nations Unies.

Liens vers les fiches d'information: [Yield](#), [Balanced](#), [Growth](#), [Equity](#)

Vous trouverez les détails des quatre stratégies [ici](#).

tions des catégories de placement pour chaque stratégie du fonds Raiffeisen Futura – Pension Invest et, dans un quatrième temps, de compléter ces actions avec les titres individuels qui me convainquent le plus sur le plan financier.

Comment décidez-vous cela? Ma sélection de titres dans l'univers durable de Futura repose sur les analyses bien fondées que je réalise constamment. Je m'appuie en l'occurrence sur des systèmes quantitatifs qui traitent une quantité considérable de données et identifient des tendances qui me permettent de déduire des points de repère pour l'évolution future. Par ailleurs, je détermine un certain nombre de critères contraignants en termes de qualité financière, par exemple: un bilan solide sans fonds étrangers excessifs, une gestion compétente qui poursuit une stratégie prévoyante et utilise judicieusement les fonds des actionnaires et des créanciers, un modèle d'affaires à l'épreuve des crises, une position de leader dans le secteur et, depuis un certain temps, des chiffres et bénéfices solides avec des perspectives de croissance intactes.

Comment les portefeuilles sont-ils orientés actuellement? En principe, je diversifie les quatre portefeuilles du fonds Raiffeisen Futura – Pension Invest dans le monde entier afin d'éviter l'accumulation de risques et de pouvoir profiter en même temps de plus d'opportunités de placement. La stratégie Equity, par exemple, présente des actions de plus de 100 entreprises des secteurs et pays les plus variés. Comme il y a encore beaucoup d'incertitude dans l'économie et la politique mondiales et donc sur les marchés financiers, je constitue, depuis un certain temps, un bon mix des titres haut de gamme issus de secteurs dits défensifs et cycliques. Normalement, les secteurs défensifs, comme le secteur des biens de consommation et de la santé, sont moins sensibles à un repli conjoncturel car les produits et services de ces secteurs seront toujours nécessaires. Les secteurs cycliques, tels que la technologie ou la finance, ont tendance à bénéficier davantage d'une reprise économique. En tenant compte des deux types de secteur dans les portefeuilles, ils sont parés à toute évolution. Dans le secteur technologique, j'ai réalisé quelques changements en tirant des bénéfices de certains titres qui ont profité de la récente vague d'euphorie autour de l'intelligence artificielle, et en y ajoutant en retour des titres d'entreprise des secteurs semi-conducteurs et logiciels informatiques orientés cloud. S'agissant des obligations, je préfère les titres d'entreprise aux emprunts d'Etat. Je choisis exclusivement des débiteurs haut de gamme dans ces deux catégories. En effet, j'investis uniquement lorsque j'estime que les opportunités de rendement justifient le risque à prendre. Ensuite, je les conserve généralement jusqu'à l'échéance, à moins qu'il n'y ait une menace de dégradation imprévue de la qualité de crédit. Mais à ce jour, j'ai toujours réussi à éviter de tels cas.

Quel conseil donneriez-vous aux personnes qui ont encore du mal à investir? Je leur recommanderais vivement de mener un entretien conseil sans engagement avec leur conseiller ou conseiller clientèle. Une évaluation financière permet de trouver rapidement la bonne solution de prévoyance. Il ne faut pas d'énormes sommes d'argent pour se lancer. Un petit montant suffit pour commencer. Chaque versement supplémentaire permet d'augmenter ses réserves pour la retraite. Plus vous effectuerez de versements, plus vos réserves seront importantes. Le plan d'épargne en fonds de placement, dans lequel les parts du fonds sont même achetées à un prix moyen lissé au fil du temps, peut assurer la discipline de paiement requise.

Votre conclusion en matière de prévoyance? En qualité de gestionnaire de fonds responsable, je suis tenu de garder un œil sur l'objectif de placement du fonds Raiffeisen Futura – Pension Invest dans toutes mes décisions d'investissement, à savoir augmenter le capital du fonds sur le long terme. Au bout du compte, dans leur portemonnaie, les investisseuses et investisseurs veulent voir un rendement en guise de réserve pour la retraite. Je possède moi-même des parts de fonds du Raiffeisen Futura – Pension Invest. Si je puis dire, ma promesse à tous les investisseurs qui optent pour cette solution de prévoyance, c'est que je gère leur argent consciencieusement et veille soigneusement à ce que le risque global ne dépasse pas le maximum autorisé de la stratégie qu'ils ont choisie. En ce qui concerne le système de prévoyance suisse, on souhaite introduire un âge de départ à la retraite flexible afin de pallier au 1^{er} pilier, c'est-à-dire l'AVS qui s'effrite. Cela a un effet bénéfique sur le 2^e pilier, la caisse de pension. Car plus on travaille et cotise longtemps, plus l'avoir de vieillesse épargné jusqu'à la retraite est élevé. Le même principe s'applique à l'épargne volontaire dans le 3^e pilier. C'est pourquoi je m'y suis attelé il y a longtemps et je ne peux que conseiller à tout le monde de faire de même.



OPPORTUNITÉS

- **Durable:** le fonds investit uniquement dans des débiteurs et des entreprises répondant à des critères de durabilité clairs. Ces débiteurs et entreprises se caractérisent essentiellement par des modèles d'affaires durables qui ont su déceler les risques à long terme et saisissent les opportunités en temps utile. Ainsi, la prise en compte systématique de critères de durabilité permet de minimiser ces risques et de saisir les opportunités.
- **Diversifié:** en associant diverses catégories de placement et un grand nombre de titres internationaux, les risques sont largement diversifiés. Vous pouvez ainsi profiter d'opportunités de placement dans le monde entier.
- **Gestion active par un professionnel:** des spécialistes expérimentés prennent les décisions de placement pour vous en se fondant sur des analyses approfondies et surveillent en permanence le fonds tout en contrôlant strictement les risques.
- **Protection élevée des investisseurs:** le fonds est soumis à la loi sur les placements collectifs et le capital investi est réputé patrimoine spécial.
- **Effet de prix moyen:** en investissant via un plan d'épargne en fonds de placement, vous acquérez au fil du temps des parts de fonds au prix moyen lissé, quelles que soient les fluctuations des prix.
- **Nantissement possible:** vous n'avez pas à renoncer à l'argent investi dans votre dépôt prévoyance jusqu'à votre départ à la retraite, mais pouvez le nantir jusqu'à 90% pour son propre logement.
- **Avantageux fiscalement, flexibles et durables:** en règle générale, les bénéfices générés dans le patrimoine de prévoyance sont exonérés d'impôts. Le capital est imposé avec les autres capitaux de prévoyance lors du versement. Vous pouvez modifier l'objectif de placement choisi ou rapatrier des fonds de la prévoyance liée à des titres vers votre compte de prévoyance à tout moment. Lors de votre départ à la retraite, il vous suffira de transférer vos fonds de la prévoyance vers le dépôt libre, dans la même famille de fonds.



RISQUES

- **Fluctuations de valeurs:** il est possible que le fonds doive affronter des fluctuations de valeurs, liées au marché, au secteur, à l'entreprise, aux intérêts et aux taux de change. Les obligations subissent des pertes de cours lorsque les taux d'intérêt augmentent, lorsqu'un débiteur ne respecte pas ses engagements ou encore lorsque sa solvabilité est dégradée. Les obligations de moindre qualité de crédit ont un risque de perte plus élevé que les obligations ayant une meilleure qualité de crédit.
- **Pays émergents, monnaies et dérivés:** le fonds peut investir dans des marchés émergents, où des insécurités sociales, politiques et économiques peuvent exister et où les conditions-cadres prudentielles et opérationnelles diffèrent des normes usuelles dans les pays industrialisés et où les marchés de capitaux et places boursières ne sont pas nécessairement reconnus, régulés, ouverts régulièrement, accessibles au public et liquides. Le fonds peut également investir dans des titres libellés en monnaies étrangères. La valeur du fonds dépend donc des fluctuations des taux de change par rapport au franc suisse, qui est la monnaie du fonds. L'utilisation de dérivés lie le fonds à la qualité des contreparties impliquées et à l'évolution des marchés et des instruments de base sous-jacents.
- **Décisions de placement:** le fonds obéit à des critères de durabilité. Le gestionnaire de fonds est donc lié lorsqu'il prend des décisions en matière de placement, ce qui peut favoriser la valeur du fonds ou lui nuire. Ni l'analyse de la valeur des différentes débiteurs et entreprises ni les décisions de placement actives du gestionnaire de fonds n'offrent une garantie de succès.
- **Valeur des parts:** la valeur des parts du fonds peut passer au-dessous du prix d'achat auquel vous avez acquis votre part.

Des questions?
Votre conseiller se tient à votre entière disposition.

Editeur

Raiffeisen Suisse
Business Partner CI&P
Raiffeisenplatz
9001 Saint-Gall
vertrieb_anlagen@raiffeisen.ch

Internet

raiffeisen.ch/placements
raiffeisen.ch/f/fonds

Publications

Découvrez notre vision actuelle des marchés financiers dans nos publications
raiffeisen.ch/marches-opinions

Conseil

Contactez votre conseiller ou votre Banque Raiffeisen locale
raiffeisen.ch/web/ma+banque

Mention juridique

Ce document ne constitue pas une offre

La présente publication, fournie exclusivement à titre d'information et à des fins publicitaires, ne constitue ni un conseil en placement, ou une recommandation individuelle, ni une offre, une invitation ou une recommandation visant à inciter à acheter ou vendre des instruments financiers. Les fonds mentionnés dans la présente publication sont des fonds de droit suisse. En particulier, la présente publication n'est ni un prospectus, ni une fiche d'information de base au sens des art. 35 ss. ou 58 ss. de la LSF. L'intégralité des conditions déterminantes ainsi que le détail des risques inhérents aux instruments financiers mentionnés figurent dans les documents de vente juridiquement contraignants associés (par exemple le prospectus, le contrat de fonds et la fiche d'informations de base (FIB), accompagnés à chaque fois des rapports annuels et semestriels). Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, 9001 Saint-Gall (ci-après «Raiffeisen»), sur raiffeisen.ch/f/fonds ou auprès de Bank Vontobel SA, Gotthardstr. 43, 8022 Zurich, de Vontobel Asset Management SA, Gotthardstr. 43, 8022 Zurich et de Vontobel Services de Fonds SA, Gotthardstr. 43, 8022 Zurich (ci-après collectivement «Vontobel»). Il est recommandé d'acheter des instruments financiers uniquement après avoir obtenu un conseil personnalisé et étudié les documents de vente juridiquement contraignants ainsi que la brochure «Risques inhérents au commerce d'instruments financiers» de l'Association suisse des banquiers («ASB»). Toute décision prise sur la base de la présente publication l'est au seul risque du destinataire. En raison de restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissants ou aux résidents d'un Etat dans lequel la distribution des instruments mentionnés dans cette publication est limitée. Si des performances sont indiquées, il s'agit de données historiques qui ne préjugent pas de l'évolution présente ou future de la valeur. Les commissions et frais prélevés lors de l'émission et, le cas échéant, lors du rachat des parts n'ont pas été pris en considération pour le calcul des données de performance des fonds.

Exclusion de responsabilité

Raiffeisen et Vontobel font tout ce qui est en leur pouvoir pour garantir la fiabilité des données présentées. Cependant, elles ne garantissent pas l'actualité, l'exactitude ni l'exhaustivité des informations fournies dans la présente publication et déclinent toute responsabilité en cas de pertes ou dommages (directs, indirects et consécutifs) découlant de la distribution et de l'utilisation de la présente publication ou de son contenu. En particulier, elles ne sauraient être tenues responsables des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers. Les avis exprimés dans la présente publication sont ceux de Raiffeisen ou Vontobel au moment de sa rédaction et peuvent changer à tout moment et sans préavis. Raiffeisen et Vontobel déclinent toute responsabilité quant aux conséquences fiscales éventuelles de l'achat ou de la vente d'un instrument financier.

Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière

La présente publication n'est pas le résultat d'une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» définies par l'ASB ne s'appliquent donc pas à la présente publication.